

nous fournit la matière d'observations intéressantes ; la comparaison porte essentiellement sur le traitement de l'*asoka* ; l'examen du document de Begram accuse, comme c'est aussi le cas à Mathurā, dans le traitement de ce détail, un réalisme savoureux qui sait cependant se plier aux exigences de la composition décorative. Amarāvati révèle, par contre, un traitement sec et schématique de l'*asoka* (fig. G). Le fait valait d'être noté et montre bien que, quelques détails mis à part, c'est sous le signe de Mathurā que se situent la plupart des documents étudiés jusqu'à présent.

La série d'ivoires que j'examinerai maintenant est d'un extrême intérêt ; j'ai déjà eu l'occasion d'attirer l'attention du lecteur sur la perfection technique de l'ouvrage, et je donne d'autre part (sous le n° 329 [183]) une description détaillée des sujets représentés. Il semble bien que nous nous trouvions légèrement en marge de Mathurā ; les personnages représentés, la servante agenouillée mise à part (fig. 175, n° 329 [183 b]), révèlent des formes plus élégantes que celles que nous avons observées à Mathurā. Le parti pris se manifeste de souligner, de mettre en valeur, certaines attitudes. Les lignes profondément incisées des contours se cernent d'ombre ou s'éclairent suivant la position de l'œil du spectateur, et ces variations subites donnent l'illusion que les corps restent indépendants de la surface. La photographie a enregistré ces nuances ; il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur deux reproductions : sur la figure 181 la partie ombrée du contour est à gauche du spectateur ; sur la figure 182 elle se trouve à droite.

Le type physique des personnages est, je l'ai remarqué, singulier : nez courts ou busqués, et les yeux n'ont pas cet allongement auquel nous sommes accoutumés (en particulier sur le masque n° 320 [174 b]) (fig. 81). Les corps dévêtus sont d'une grâce purement indienne, d'une grande noblesse. Ici, la souplesse n'est pas poussée jusqu'à la contorsion ; ce qui est parfois le cas à Amarāvati. Le détail anatomique est rendu avec un sens du réalisme exempt de toute vulgarité ; il n'est que d'aborder quelques comparaisons pour s'en rendre compte ; ici (fig. 84 à fig. 88, n° 321 [175 t-y]), le relief n'est que rondeur, voire boursouffure ; là (fig. 175 et fig. 181, n° 329 [183 a et b]), il s'affirme tout en nuances. Les figures d'angle (fig. 155 à fig. 158 et fig. 162 et 163, n° 329 [183 e et f]), nous montrent des femmes diversement vêtues ; les différences, ici *dhoti*, là tunique longue, s'accusent dans les mêmes proportions que dans un cas précédemment étudié (fig. 79, n° 319 [173] ; fig. 75 n° 320 [174]) sans qu'intervienne, chez le personnage vêtu de la tunique, le traitement grec de la chevelure ; mais on observe, semble-t-il, dans le rendu du drapé quelques réminiscences d'influences occidentales. La bordure qui encadre la grande composition (fig. 183, fig. 184, n° 329 [183 a et b]) est également très intéressante. Les crosses des rinceaux, avec les éléments disposés en vrilles, rappellent à la fois des motifs décoratifs de l'antiquité romaine (1^{er} siècle av. J.-C.)